

# CQP REP

Certificat de Qualification Professionnelle

Responsable d'élevage porcin

Mars 2026

Le diplôme est accessible par la voie de la :

• Formation professionnelle continue

• Validation des acquis de l'expérience (VAE)

CFPPA/OFA

EPLEFPA

de ROANNE-CHERVÉ-NOIRÉTABLE





TAUX DE RÉUSSITE

> Ouverture novembre 2026



SATISFACTION

> Ouverture novembre 2026



DURÉE

> 11 mois



PUBLIC

> Accessible à tous

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :  
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.



Contact

cfppa.roanne@educagri.fr



Crédit photos : Natur'Académie Anthony Faye



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

## Le CQP Responsable d'élevage porcin est un diplôme d'état de la CPNE de l'Agriculture

Le niveau de l'action dans le cadre d'une filière de formation : niveau 4

Activités

• Travaux spécifiques en maternité, au post sevrage et à l'engraissement

• Alimentation des animaux

• Gestion environnementale, technique et économique de l'atelier porcin

Environnement du métier

Travail en porcherie.

Débouchés

Responsable d'élevage porcin

Salarié d'élevage porcin

Technicien (spécialisé ou polyvalent) en élevage porcin

Poursuite de formation possible

• BTS du secteur de la production agricole (ex : BTS ACS'Agri)

• Titres et certificats du secteur de la production agricole, niveau 5

### Conditions d'admission - Pré-requis

Pour toute candidature :

• Etre titulaire de titres et certificats du secteur de la production agricole, de niveau 3 de préférence

• Savoir lire, écrire et compter

• Forte motivation

• Compléter le dossier d'inscription en ligne via : <https://app.hub3e.com/landing-page/124/candidature>

Accès à la formation

Réunions d'informations collectives (en présentiel ou en visio, avec la présence de coopérative employeur) : 6 mai 2026 de 10h à 12h + 24 juin 2026 de 14h à 16h.

Possibilités de logement et repas pendant la formation.

Le délai de traitement moyen pour l'enregistrement par le CFPPA d'un apprenant est de 15 jours après la date du positionnement et la validation définitive d'entrée en formation est conditionnée à l'obtention du financement.

Prochaine rentrée : novembre 2026

### Durée de la formation

- Contrat de professionnalisation de 11 mois (du 01/09/2026 au 31/07/2027) : 380h en centre de formation (11 semaines)
- Autre financement : 380h en centre de formation (11 semaines) et 595h de stage (17 semaines)

# CQP REP

RÉSEAU

N°

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le Centre de Formation Professionnelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Objectifs : aptitudes et compences visées et évaluées

• Assurer le suivi et les opérations sur le troupeau reproducteur (Bloc 1)

• Participer à la gestion de la maternité et aux soins sur les porcelets (Bloc 2)

• Réaliser les opérations de soins et de suivi des animaux en post sevrage et engraissement (Bloc 3)

• Gérer les conditions d'hygiène, de bien-être et de biosécurité de l'élevage porcin (Bloc 4)

\* Piloter un atelier de productions animales (Bloc 5)



### Contenus principaux de la formation

- Programme de reproduction mis en place dans l'exploitation
- Insémination artificielle, échographies
- Gestion de la maternité
- Gestion des soins sur les porcelets
- Nettoyage, désinfection et maintenance des espaces et du matériel
- \* Besoins fourragers des animaux
- \* Traçabilité et déclarations obligatoires en élevage
- \* Rentabilité et durabilité de l'exploitation

### Modalités pédagogiques

Cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés, retour et partage d'expériences, visites d'ateliers porcins, échanges et rencontres avec les acteurs du monde professionnel et analyse de sa pratique professionnelle.

### Adaptations possibles du parcours

Parcours individualisés selon les validations d'acquis académiques et/ou allègement de formation grâce aux passerelles possibles entre certaines certifications et/ou expériences.  
Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences

### Modalités d'alternance

La formation en alternance est organisée sous forme modulaire sur une période de 11 mois maximum.



### Évaluation de la formation

Evaluation des 5 blocs de compétences :

• Assurer le suivi et les opérations sur le troupeau reproducteur (Bloc 1)

• Participer à la gestion de la maternité et aux soins sur les porcelets (Bloc 2)

• Réaliser les opérations de soins et de suivi des animaux en post sevrage et engraissement (Bloc 3)

• Maîtriser les conditions d'hygiène et biosécurité (Bloc 4)

\* Piloter un atelier de productions animales (Bloc 5)

### Frais - Rémunération - Financements

• Coût pédagogique pris en charge par OCAPAT dans le cadre du contrat de professionnalisation

• POEI-POEC

En tant que salarié en contrat d'alternance, la rémunération minimale peut aller de 27 à 100 % du SMIC.

Aucun frais pédagogiques pour l'apprenant

CFPPA de ROANNE-Chervé-Noirétable

42124 PERREUX

Tél : 04.77.44.82.00

cfppa.roanne@educagri.fr